

# COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 14 septembre 2023 – 20h00

-----

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 14 septembre 2023 à 20h00 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 8 septembre 2023

Étaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. MERCIER, Mme DIAT, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme DAVAUD, Mme MARTIN, M. PERET, M. GALAND, Mme MORAND,

Étaient absents : Mme FERREIRA ;

Pouvoirs : Mme PARRET BONMARTIN (à M. ATHAYNE), M. JOLY (à M. RENON), Mme LACAUX (à Mme DESVIGNE), Mme FAURE (à M. ALLAIN), Mme MARTINET SCHIRCH (à M. LITAUDON), Mme LUCOTTE (à M. MONIER), Mme AZEVEDO (à M. MERCIER)

Secrétaire de séance : Mme PERICHON.

-----

Monsieur le Maire désigne Mme PERICHON pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assistée par Mme COULOMNIER, Directrice Générale des Services.

## Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 29 juin 2023, adressé préalablement à l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

## Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation

**DEC202369** Signature d'un devis relatif à la pose d'un habillage bois au stade de Mauregard avec la société Rossignol pour un montant de 3 035 € HT.

**DEC202370** Signature d'un contrat de distribution du trait d'union pour un montant de 456.81 € HT.

**DEC202371** Acceptation d'une indemnisation de la compagnie PILLIOT Assurances d'un montant de 9 488,00 € pour des dommages dus à la grêle en juin 2022 aux Frères Maristes.

**DEC202372** Signature d'un avenant de prolongation pour la mission de contrôleur technique réalisée par Qualiconsult sur l'opération des terrains de tennis couverts pour un montant de 750 € HT.

**DEC202373** Attribution d'un marché pour l'approvisionnement de combustible pour la chaufferie bois des Frères Maristes à l'entreprise GBA pour un montant maximum de 34 335 € HT.

**DEC202374** Mise à disposition de la salle Max Favalelli au Conseil départemental de l'Allier.

**DEC202375** Mise à disposition du marché couvert et de l'abreuvoir à l'association de pêche de Varennes-sur-Allier.

**DEC202376** Mise à disposition du marché couvert et de l'abreuvoir au Comité des Fêtes.

**DEC202377** Signature d'un bail de location entre la ville et Monsieur Benoît PROVENT et Madame Adeline REGNIER.

**DEC202378** Signature d'une Convention avec Enedis pour le raccordement électrique du bâtiment des Frères Maristes pour un montant de 72 457.54 € TTC.

**DEC202379** Mise à disposition de la salle Max Favalelli à l'Association Fleur de l'âge de Saulcet.

**DEC202380** Mise à disposition d'un véhicule de la Commune de Varennes-sur-Allier au profit d'un agent du CCAS de Varennes sur Allier.

**DEC202381** Location d'un véhicule avec chauffeur assurant le transport des enfants de l'école maternelle des QUATRE VENTS au restaurant scolaire municipal pour un montant de 75 € TTC par jour.

**DEC202382** Signature d'un contrat de distribution du trait d'union pour un montant de 462,33 € HT.

**DEC202383** Signature d'un contrat de distribution 690,36 € HT.

**DEC202384** Acceptation d'une indemnisation de la compagnie PILLIOT Assurances d'un montant de 1 000.00 € pour des dommages relatifs à la vitre du tracteur immatriculé BZ 648 FG.

**DEC202385** Signature d'une convention de prestation de services avec l'association Ateliers passions partagées.

## **1- FINANCES / Répartition des enveloppes dans le cadre des Maisons fleuries**

Le conseil, à l'unanimité, décide de répartir les crédits ouverts en compte 65132 au titre des récompenses des « maisons fleuries » comme suit :

- 1<sup>ère</sup> enveloppe récompensant les maisons individuelles fleuries : 1 360,00 € ;
- 2<sup>ème</sup> enveloppe récompensant les aménagements paysagers : 380,00 € ;
- 3<sup>ème</sup> enveloppe récompensant les espaces réduits : 560,00 € ;
- 4<sup>ème</sup> enveloppe récompensant les balcons et terrasses fleuris : 400,00 €.

## **2- TRAVAUX / Convention de mise à disposition d'un terrain aux Frères Maristes pour l'implantation d'un poste de distribution publique d'électricité constitutive de droits réels**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de mise à disposition à Enedis d'un terrain aux Frères Maristes pour l'implantation d'un poste de distribution publique d'électricité constitutive de droits réels et autorise le Maire à signer les documents afférents.

## **3- TRAVAUX / Convention de servitude entre Enedis et la Ville pour le raccordement du transformateur des Frères Maristes**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de servitude entre Enedis et la Ville pour le raccordement du transformateur des Frères Maristes et autorise le Maire à signer les documents afférents.

## **4- TRAVAUX / Courts de tennis couverts : Avenant n°1 relatif au lot 4 – Bardage**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant 1 au lot 4 bardage avec l'entreprise Sport Hall et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

## **5- TRAVAUX / Convention tripartite Etat / Commune de Varennes-sur-Allier / SPL 277 pour l'attribution de la DSIL à la SPL 277 pour l'aménagement de la cuisine centrale**

Le conseil, à l'unanimité, décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage du projet d'aménagement de la cuisine centrale à la SPL 277. Il approuve la signature de la convention avec l'Etat et la SPL 277 pour l'attribution d'une subvention à la SPL 277 au titre de la DSIL et autorise le Maire à signer tout document afférent.

## **6- PATRIMOINE / Convention de servitude dans le cadre de la vente Bigel / Provent**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la constitution de la servitude au profit de la famille Provent-Regnier sur les parcelles cadastrées AR 184, AR 185 et AR 345 et autorise le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

## **7- PATRIMOINE / Cession d'un terrain constructible au Dr PERROT Pauline pour un projet de construction d'une clinique vétérinaire – annule et remplace la délibération n°2023062903**

Le conseil, à l'unanimité, autorise la vente d'une partie du terrain situé 30-32 rue Jean Jaurès d'une contenance de 1 000 m<sup>2</sup> au Dr PERROT soit au profit de toute autre personne morale dans laquelle le Docteur PERROT sera associée pour un montant de 23 000 € et autorise le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

## 8- CULTURE / Tarif du diner-spectacle 2023

Le conseil, à l'unanimité, décide de fixer le tarif du diner-spectacle 2023 à 39 €.

## 9- VIE ASSOCIATIVE / Subvention exceptionnelle à l'association UNRPA

Le conseil, par 24 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 114 € à l'UNRPA Ensemble et solidaires au titre de la participation au changement des serrures de leur placard.

## 10- RESSOURCES HUMAINES / Modification du tableau des emplois

Le conseil, à l'unanimité, approuve la suppression des 45 postes PERMANENTS suivants :

Filière	Grade	Nombre de postes supprimés
<b>ADMINISTRATIVE</b>	Attaché	2
	Rédacteur principal 2e classe	1
	Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe à temps non complet (28 h)	1
	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe à temps non complet (28 h)	1
	Adjoint administratif à temps non complet (18 h)	1
	<b>Total</b>	<b>7</b>
<b>TECHNIQUE</b>	Ingénieur	2
	Technicien principal 1 <sup>e</sup> classe	1
	Technicien	1
	Agent de maîtrise principal	3
	Agent de maîtrise	2
	Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint technique principal 2e classe	5
	Adjoint technique principal 2e classe à temps non complet (25 h)	1
	Adjoint technique 1e classe	1
	Adjoint technique à temps non complet (26 h 15)	1
	Adjoint technique à temps non complet (25 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (23 h)	2
	Adjoint technique à temps non complet (15 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (9 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (1 h 30)	1
<b>Total</b>	<b>24</b>	
<b>MEDICO-SOCIALE</b>	ATSEM principal 2e classe à temps non complet (32 h)	1
	ATSEM 1e classe à temps non complet (32 h)	1
	<b>Total</b>	<b>2</b>
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	Chef de service de police municipale principal 2e classe	1
	Brigadier	1
	Gardien	1
	<b>Total</b>	<b>3</b>
<b>CULTURELLE</b>	Adjoint du patrimoine principal 2e classe à temps non complet (17 h 30)	1
	Adjoint du patrimoine principal 2e classe à temps non complet (17 h)	1

	Adjoint du patrimoine 2e classe à temps non complet (17 h)	1
	Adjoint du patrimoine 2e classe à temps non complet (? h)	1
	Adjoint du patrimoine à temps non complet (24 h)	1
	Adjoint du patrimoine à temps non complet (17 h)	1
	<b>Total</b>	<b>6</b>
<b>ANIMATION</b>	Adjoint d'animation de 2e classe	1
	Adjoint d'animation de 2e classe à temps non complet (28 h)	1
	Adjoint d'animation de 2e classe à temps non complet (20 h)	1
	<b>Total</b>	<b>3</b>

- La création des 11 postes PERMANENTS suivants :

Filière	Grade	Nombre de postes créés
<b>TECHNIQUE</b>	Technicien principal 2e classe	1
	Adjoint technique	4
	Adjoint technique à temps non complet (28h)	1
	<b>Total</b>	<b>6</b>
<b>CULTURELLE</b>	Adjoint du patrimoine principal 1e classe	1
	<b>Total</b>	<b>1</b>
<b>ANIMATION</b>	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint d'animation	2
	Adjoint d'animation à temps non complet (28 h)	1
	<b>Total</b>	<b>4</b>

- La suppression des 7 postes NON PERMANENTS suivants :

Statut	Motif	Grade	Nombre de postes supprimés
<b>CONTRAT DE DROIT PUBLIC</b>	Accroissement saisonnier d'activité	Adjoint d'animation	3
		Adjoint technique	1
<b>CONTRAT DE DROIT PRIVE</b>	Parcours emploi compétence	Agent des services techniques	3

- La création des 4 postes NON PERMANENTS suivants :

Statut	Intitulé	Nombre de postes créés
<b>VACATAIRES</b>	Agent recenseur	3
<b>SERVICE CIVIQUE</b>	Services civiques	2

- Le maintien des 60 postes PERMANENTS suivants :

Filière	Grade	Nombre de postes maintenus
<b>ADMINISTRATIVE</b>	Rédacteur principal 2e classe	1
	Rédacteur	2
	Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe	3
	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe à temps non complet (32 h)	1
	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	1

	Adjoint administratif	1
	Adjoint administratif à temps non complet (20 h)	1
	<b>Total</b>	<b>9</b>
<b>TECHNIQUE</b>	Technicien	3
	Agent de maitrise principal	1
	Agent de maitrise	4
	Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> classe	2
	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	4
	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe à temps non complet (32 h)	1
	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe à temps non complet (23 h)	1
	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe à temps non complet (25 h)	1
	Adjoint technique 1 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint technique	12
	Adjoint technique à temps non complet (28 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (25 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (24 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (23 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (20 h)	1
	Adjoint technique à temps non complet (13 h)	1
	<b>Total</b>	<b>36</b>
<b>SPORTIVE</b>	Educateur territorial des PAS principal 2 <sup>e</sup> classe	1
	<b>Total</b>	<b>1</b>
<b>MEDICO-SOCIALE</b>	ATSEM principal 1 <sup>e</sup> classe à temps non complet (32 h)	1
	ATSEM principal 2 <sup>e</sup> classe	2
	ATSEM 1 <sup>e</sup> classe à temps non complet	1
	<b>Total</b>	<b>4</b>
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	Chef de service de police municipale principal 1 <sup>e</sup> classe	1
	Gardien-brigadier	1
	<b>Total</b>	<b>2</b>
<b>CULTURELLE</b>	Adjoint du patrimoine principal 2 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint du patrimoine à temps non complet (20 h)	1
	<b>Total</b>	<b>2</b>
<b>ANIMATION</b>	Animateur principal 1 <sup>e</sup> classe	1
	Animateur principal 2 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint d'animation	3
	<b>Total</b>	<b>6</b>

- Le maintien des 13 postes NON PERMANENTS suivants :

Statut	Motif	Grade	Nombre de postes maintenus
<b>CONTRAT DE DROIT PUBLIC</b>	Contrat de projet	Attaché	1
	Accroissement saisonnier d'activité	Adjoint d'animation	6
	Accroissement temporaire d'activité	Adjoint d'animation	3
<b>CONTRAT DE DROIT PRIVE</b>	Parcours emploi compétence	Agent du service enfance	2
<b>VACATAIRES</b>	Agent recenseur		1

### **11- RESSOURCES HUMAINES / Heures supplémentaires**

Le conseil, à l'unanimité, approuve la possibilité pour les postes mentionnés ci-dessous de rémunérer les heures supplémentaires effectuées :

Restaurant municipal	Chef Adjointe au chef Agents de restauration polyvalents Gestionnaires de salle
Entretien des bâtiments	Agents d'entretien
Pôle famille	Directrice Responsable administrative Directrice ALSH Animateurs ATSEM
Police municipale	Chef de service Policier municipal
Services techniques	Responsable bâtiments/voirie Responsable espaces verts Responsable peinture Agents techniques

### **12- FINANCES / Convention entre la Commune et l'Etat pour l'expérimentation du Compte Financier Unique**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention entre l'Etat et la Commune relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

### **13- FINANCES / Droits de place du marché de Noël**

Le conseil, par 25 voix pour, 1 voix contre, approuve les tarifs suivants pour le marché de Noël

Week-end complet	Tarif actuel	Proposition
Chalet bois	65,00 €,	75,00 €
Emplacement libre	50,00 €	60,00 €

### **14- PATRIMOINE / Achat de l'ensemble immobilier Rue Claude Labonde/Rue de l'Hôtel de Ville**

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'achat de l'ensemble immobilier sis Rue Claude Labonde/Rue de l'Hôtel de Ville cadastré AO 235 pour le prix de 205 000 € hors frais de notaire et autorise le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

### **15- RESSOURCES HUMAINES / Accueil de services civiques au sein de la collectivité**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS). Il autorise le Maire ou son représentant à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires, tel que défini par la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application et donne son accord de principe à l'accueil des jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément.

**16- TRAVAUX / Courts de tennis couverts : Avenant n°2 relatif au lot 9 – électricité**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes l'avenant 2 au lot 9 – électricité avec l'entreprise SARL KOLASINSKI et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

**17- FINANCES / Convention financière entre le département et la ville concernant le financement du projet des frères maristes – AMI soutien à l'habitat inclusif 2023**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention financière entre le département et la ville concernant le financement du projet des frères maristes – AMI soutien à l'habitat inclusif 2023 et autorise le Maire ou son représentant à la signer.



